



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Secrétariat Général

Direction des Relations et des
Ressources Humaines

VB/AE

N° - 0026

Dossier suivi par Valérie BERTOUX

Adjointe au Secrétaire Général de
l'Académie
Directrice des Relations et des
Ressources Humaines

Tél. :
03 22 82 37.18
Fax. :
03 22 92.82.12
Mél. :
ce.rectorat@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex

Amiens, le 4 février 2008

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS
Chancelier des universités

à

- Monsieur le Président de l'UPJV
- Monsieur le Président de l'UTC
- Madame l'administratrice provisoire de l'IUFM
s/c de Monsieur le Président de l'UPJV
- Messieurs les Inspecteurs d'académie,
Directeurs des services départementaux de l'Education
nationale de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme
- Madame la Directrice du CRDP
- Monsieur le directeur du C.R.O.U.S.
- Messieurs les directeurs D.R.D.J.S. et D.D.J.S.
- Monsieur le délégué régional de l'O.N.I.S.E.P.
- Mesdames et Messieurs les IA-IPR
- Mesdames et Messieurs les IEN ET-EG
- Mesdames et Messieurs les IEN-IO
- Mesdames et Messieurs les IEN du 1^{er} degré
- Mesdames et Messieurs les directeurs de C.I.O.
- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
- Mesdames et Messieurs les conseillers
et conseillers techniques
- Mesdames et Messieurs les coordinateurs de direction
- Mesdames et Messieurs les chefs de division

Objet : Réseau de prévention d'aide et de suivi (PAS) des personnes fragilisées.
Réf. : Circulaire rectorale n°0054 du 30/01/2006.

J'ai l'honneur de vous rappeler que le Rectorat de l'académie d'Amiens et la MGEN ont signé depuis le 16 janvier 2006 une convention pour la mise en œuvre d'un réseau académique de prévention, d'aide et de suivi des personnes fragilisées (réseau PAS).

Dans le cadre de cette convention, un «espace d'accueil et d'écoute», ouvert à tous les personnels est implanté dans chacun des départements de l'académie et installé dans les locaux de chacune des sections départementales de la MGEN. Un professionnel de l'écoute (ne relevant ni de l'Education nationale, ni de la MGEN) peut alors, sur rendez-vous et en toute confidentialité, les conseiller et les orienter, afin de les aider à la recherche de solutions, pour toutes difficultés d'ordre professionnel, personnel, médical, familial, juridique ou autre.

.../...

Pour contacter l'espace d'accueil et d'écoute du réseau PAS, un numéro de téléphone spécifique est réservé :

- MGEN Aisne : 1, rue F. Thuillart à LAON 03 23 27 31 35
- MGEN Oise : 12, A. Pare à BEAUVAIS 03 44 84 98 44
- MGEN Somme : 15, rue de Québec à AMIENS 03 22 46 89 90

Complémentaire des dispositifs académiques existants (Allô Azur, postes adaptés de courte ou de longue durée, aide socio-médicale...), le réseau PAS tend à renforcer l'efficacité de la politique académique de prévention et de remédiation des difficultés. Il témoigne également de la volonté commune de l'académie d'Amiens et de la MGEN d'allier leurs efforts pour soutenir les personnes fragilisées et leur apporter des solutions individualisées et adaptées.

Par avance, je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance de tous les personnels placés sous votre autorité et de m'assurer de la poursuite de votre implication dans la mise en œuvre de ce dispositif.


Yanneguy LARZUL